

**19 MAI 2015 : LA GREVE POUR LE  
RETRAIT DE LA CONTRE-RÉFORME DU COLLÈGE**

Une nouvelle fois, nous assistons à une volonté politique d'opposer la population aux enseignants du second degré, qui, avec leurs organisations syndicales (SNFO LC – SNETAA FO – FO Enseignement Privé – SNES FSU – SNEP FSU – SNUEP FSU – CGT Éducation – SUD Éducation – SNALC – SNCL) s'opposent à la contre-réforme du collège présentée par la Ministre de l'Éducation Nationale.

La campagne menée contre ceux qui s'opposent à cette contre-réforme en en demandant son retrait, est médiatique et mêle mensonges, pressions et mépris.

Mais les organisations syndicales qui s'opposent et appellent à la grève du 19 mai, à l'image de la FNEC-FP FO, ont raison de développer :

- « Passéiste, la défense du latin et du grec, des langues vivantes, de l'histoire géographique ? »
- Pseudo-intellectuel, le fait de vouloir enseigner des disciplines avec des horaires et un programme et non un enseignement interdisciplinaire au contenu variable d'un collège à l'autre en fonction du projet local ?
- Rétrograde, le refus que 20% des heures de cours soient abandonnées au projet d'établissement pour enseigner autre chose que les contenus disciplinaires ?»

Aucun argument d'autorité ne pourra changer un fait simple : la réforme de la Ministre remet en cause l'égalité du droit à l'instruction et supprime pour les élèves 400 heures de cours disciplinaires, l'équivalent d'une demi-année scolaire sur les 4 années de collège. »

En réalité, il s'agit aujourd'hui de constater que cette contre-réforme, comme toutes les autres pour les entreprises, entre bien dans la volonté exprimée par la Commission Européenne et les différents gouvernements de réduire le déficit budgétaire, de faire les économies exprimées dans le pacte de responsabilité et la loi Macron. Ces économies se font sur le dos de l'emploi, du pouvoir d'achat, des services publics et aujourd'hui sur le système éducatif français.

Cette volonté de remettre en cause les programmes nationaux au collège aujourd'hui, c'est poursuivre la démarche libérale amorcée dans les lycées avec la réforme Chatel, c'est la logique du socle et des compétences au service du patronat.

Tout est lié : Pacte de responsabilité – loi Macron – réforme des collèges et demain Rebsamen sur le dialogue social.

C'est pourquoi, l'URIF FO considère que la grève, appelée par les organisations syndicales le 19 mai, est juste.

L'URIF FO soutient sans réserve cette grève du 19 mai 2015. Elle est dans la continuité des actions engagées par l'interprofessionnelle et notamment par la CGT-FO, le 26 janvier 2015, le 9 avril 2015, le 1<sup>er</sup> mai 2015, le 12 mai 2015 qui appelaient au retrait du pacte de responsabilité et de la loi Macron.

C'est pourquoi, l'URIF FO appelle les unions départementales de l'Ile-de-France et l'ensemble des syndicats à soutenir la grève des enseignants qui se mobilisent le 19 mai pour exiger le retrait de la réforme des collèges et à participer, dans le cadre de l'envoi de délégations des collèges, à la manifestation qui **partira du Luxembourg (à proximité du Sénat) à 14H puis prendra les boulevards du Port Royal, Vavin et Raspail.**

C'est pour nous tous, la poursuite du combat engagé contre la politique d'austérité qui se développe partout en Europe.

Extrait du communiqué de la FNEC-FP FO :

« Les personnels sont scandalisés d'entendre la Ministre et ses soutiens justifier la réforme au nom de l'égalité et de la réussite scolaire alors qu'ils préparent le contraire. Ils sont scandalisés d'entendre le Président de la République les taxer d'immobilisme, c'est précisément parce qu'ils agissent quotidiennement pour la réussite des élèves, de tous leurs élèves, que les professeurs, avec leurs organisations syndicales, s'opposent à cette réforme. »

Paris, le 18 mai 2015